

COLLOQUE IFURTA

Vendredi 17 mai 2019
à Aix-en-Provence

L'EXPLOITATION DES RESSOURCES DE L'ESPACE

SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR GERARD BRACHET

**Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-en-Provence
Amphithéâtre Peiresc**

PROGRAMME

En quelques décennies, les enjeux autour de l'espace extra-atmosphérique ont évolué. Si nos premiers pas dans sa découverte ont été réalisés par les puissances étatiques, nous étudions dorénavant son potentiel d'exploitation par le biais d'acteurs publics comme privés. Le capital de ressources exploitables est abondant et varié. Nous avons à notre disposition les bases technologiques ainsi qu'une partie du savoir-faire nécessaire à son extraction.

Toutefois, la maturation technologique est-elle aujourd'hui assez aboutie pour envisager une exploitation certaine et durable ?

Le cadre juridique actuel permet-il une exploitation spatiale par des entités individuelles ?

Quelle gestion et partage des risques dans les projets spatiaux pour les industriels du spatial au regard des aléas inhérents à la technologie spatiale ?

C'est autour de ces trois problématiques que se porteront les débats des trois tables rondes de la journée qui seront animées par des universitaires et des professionnels du secteur.

08h45 Accueil café

09H15 Ouverture de la journée:

- Jean-Philippe AGRESTI, Doyen de la Faculté de Droit et de Science Politique
- Cyril BLOCH, Directeur du Pôle transports (IFURTA /CDMT), Codirecteur du Centre de Droit Économique (EA 4224)
- Julie LABORDE DIT BOURIAT, Directrice IFURTA, Vice-Directrice Pôle transports

9H30 **Ouverture du colloque**, Introduction par Monsieur Gérard Brachet, ancien Directeur Général du CNES, ancien Président du Comité des Nations unies pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique et ancien président de l'Académie de l'Air et de l'Espace.

9H45 **Ouverture de la 1^{ère} session : Présentation des travaux des étudiants de l'IFURTA**

Exploitation de l'espace : Définitions/Cadre du colloque Etudiants IFURTA Groupe 1

1^{ère} session : Le potentiel de l'Exploitation / Etat des lieux et perspectives

09H50

- **La conquête spatiale : de l'exploration à l'exploitation**, rétrospective par Philippe Jung
- **Comment créer un environnement économique en orbite ?** Philippe Watillon, Airbus Defence & Space Toulouse
- **Présentation des divers projets existants : exemple de Moon Village Association** Oleg Ventskovsky, Moon Village Association

11H15 **Table ronde - débat**

En présence de tous les conférenciers de la session, questions réponses avec les participants

12H00 **Cocktail Déjeunatoire**

13H30 **Ouverture de la 2^{ème} session : Présentation des travaux des étudiants de l'IFURTA**

Le droit est-il adapté à l'évolution des activités spatiales ? Etudiants IFURTA Groupe 2

2^{ème} session : Le régime juridique de l'exploitation

13H35

- **Le statut juridique de la Lune et des autres corps célestes**, Armel Kerrest, Professeur de droit public à l'Université de Bretagne Occidentale, Fondateur de l'Institut de Droits des Espaces Internationaux et des Télécommunications, Président de l'Association pour le développement du droit de l'espace en France
- **Regard comparé avec le droit de la mer : l'exploitation des fonds marins** - Loïc Roulette, Docteur en droit, Centre de droit maritime et des transports, FDSP Aix Marseille Université
- **Du droit à l'exploitation au droit de l'exploitation**, Mireille Couston, Professeur de droit, spécialisée notamment dans le droit

spatial, Directrice du Master de Droit International (Lyon 3) / Directrice du Centre du droit des espaces et des frontières (Lyon 3)

- **Position française sur la question de l'exploitation des ressources et sur la situation internationale (GT de La Haye + COPUOS),**
Julien Mariez, Chef du service juridique Entreprise du CNES

- **Vers un cadre légal pour l'exploitation des ressources spatiales : l'exemple du Luxembourg,** *Richard Ledain Santiago, Avocat partner Fieldfisher*

15H00 Table ronde - débat

En présence de tous les conférenciers de la session, questions réponses avec les participants

15H30 Pause-café

15h45 Ouverture de la 3^{ème} session : Présentation des travaux des étudiants

Bénéfices Risques/Quelle gestion des risques ? *Etudiants IFURTA Groupe 3*

3^{ème} session : Les risques de l'exploitation

15h50

- **Gestion et partage des risques dans les projets spatiaux,** *Cécile Gaubert, avocate spécialisée en droit spatial*
Quelle responsabilité des entreprises privées ? Les assurances des activités spatiales

- **Risques environnementaux de l'exploitation,** *intervenant à confirmer*

- **Le financement de ces nouvelles applications spatiales,** *Marc Borello, ancien directeur juridique de Thales Alenia Space, arbitre dans le domaine aérien et spatial*

16h50 Table ronde - débat

En présence de tous les conférenciers de la session, questions réponses avec les participants

17h20 Quel futur pour l'Espace ? *Jean-Jacques Dordain, ancien directeur général de l'ESA et conseiller du gouvernement du Luxembourg pour l'espace*

17h40 Synthèse/Conclusion du Colloque par Monsieur Gérard Brachet

17h50 Clôture de la journée – Cyril Bloch/Julie Laborde

18H00 Cocktail de clôture

DATE ET LIEU DU COLLOQUE

Vendredi 17 mai 2019, Amphithéâtre Peiresc

Faculté de Droit et de Science Politique

3 avenue Robert Schuman

13628 Aix-en-Provence

INSCRIPTIONS

Inscriptions auprès de **Salima Beneddine** : salima.beneddine@univ-amu.fr - **04 42 17 28 62**

Nota : ce colloque est éligible à la formation continue. Une attestation de formation peut être délivrée sur demande.

ORGANISATION

Pôle Transports - IFURTA | CDMT (CDE EA n° 4224)

Institut de Formation et de Recherche en Transport Aérien

Aix Marseille Université – Faculté de Droit et de Science Politique

3 avenue Robert Schuman - 13628 Aix-en-Provence

Tél: +33(0)4 42 17 27 55 – Fax : +33(0)4 42 17 29 12

Web : ifurta.org – Email : lia.silva@univ-amu.fr

TARIFS Bulletin d'inscription joint dans le lien suivant

Participation Colloque 180 €*
Partenaires IFURTA : 120 €*

* Ce tarif comprend le cocktail déjeunatoire et les collations

PARTENAIRES



Sponsors : nous contacter 04 42 17 27 55